

portant nomination de Directeurs au Ministère  
 de l'Equipeement et des Transports et de Direc-  
 teurs Généraux de Sociétés sous tutelle.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
 CHEF DE L'ETAT,

- VU l'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990, portant abrogation de l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977, promulguant la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU l'Ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990, portant nouvelle dénomination de l'Etat ;
- VU le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990, portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret N° 90-66 du 2 Mai 1990, fixant la composition du Cabinet du Président de la République, du Premier Ministre et des Ministres ;
- VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990, portant composition du Gouvernement de Transition ;

SUR proposition du Ministre de l'Equipeement et des Transports

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 11 Juillet 1990 ;

SECRET :

Article 1er. - Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les fonctions ci-après au Ministère de l'Equipeement et des Transports.

- Directeur de l'Urbanisme et de l'Habitat : Monsieur TOURE Sanoussi Abdoulaye
- Directeur des Voies Urbaines : Monsieur ASSOUMA Ilyassou
- Directeur de l'Hydraulique : Monsieur TOUPE André
- Directeur des Transports Terrestres : Monsieur MONTCHO Théophile

DIRECTEURS DEPARTEMENTAUX DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

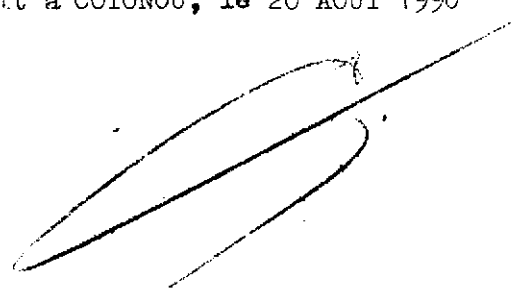
- Département de l'Atacora : Monsieur TCHENEGNON Idrissou
- Département de l'Atlantique : Monsieur DOSSOU-YOVO Dominique
- Département du Borgou : Monsieur BABA-MOUSSA Aboubakari
- Département du Mono : Monsieur AGBAYAHUN Jean
- Département de l'Ouémé : Monsieur KPANOU Sévérin
- Département du Zou : Monsieur SMITH Joseph Edmond Hodanou

- Directeur Général de l'Institut National de Cartographie : Monsieur MOUSSEDIKOU Nadjim
- Directeur Général du Centre National d'Essai et de Recherche en Travaux Publics : Monsieur DANGO Sahidou Nadey
- Directeur Général de la Société de Construction et de Gestion Immobilière : Monsieur GANLONOU Georges
- Directeur du Centre National de la Sécurité Routière : Monsieur VIOU Bernardin
- Directeur Général du Centre National de Bureaux de Fret : Monsieur KANDISSOUNON Armand-Privat
- Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Bénin : Monsieur ALAPINI Marcel Saturnin
- Directeur Général du Port Autonome de COTONOU : Monsieur MITO-BABA Tohossi Florentin
- Directeur Général de la Société Béninoise des Manutentions Portuaires : Monsieur ACHADE François
- Directeur Général de la Compagnie Béninoise de Navigation Maritime : Monsieur MEVI Pierre

Article 2. - Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

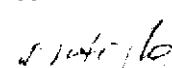
Fait à COTONOU, le 20 AOUT 1990

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,



Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO.-

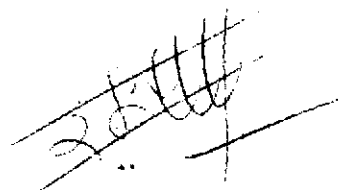
.../...

Le Ministre de l'Equipe-  
ment et des Transports,



Eustache SARRE

Le Ministre des Finances,



Idelphonse LEMON

Ampliations : PR 4 PM 4 HCR 4 CPC-PPC 4 MF-MET 8 SGG 4 Autres Ministères 14 Départe-  
ments 6 DB-DCF-DTCP-DSDV-DI 6 DPE-DLC-INSAE 3 IGE et ses Sections 3 DCCT 1 CCONB 1 UN  
UNB-FASJEP 2 BN-DAN 2 Intéressés 15 JO 1 Sociétés sous tutelle 9.-